

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC W SPECTACLE SARL POUR LE SPECTACLE "CHRISTINA"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation culturelle du festival des Mascarets 2026,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec W SPECTACLE SARL domiciliée 61, rue de Turenne 75003 PARIS un concert de LILY WOOD AND THE PRICK – spectacle : Christina – en centre-ville le lundi 13 juillet 2026 à l'occasion du concert de fermeture du festival des Mascarets pour un montant de 23.210 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 7 mai 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

